

Problème à St-Gall : musée moderne dans du style 1900?

Autor(en): **Bamert, Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **74 (1979)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174803>

Nutzungsbedingungen

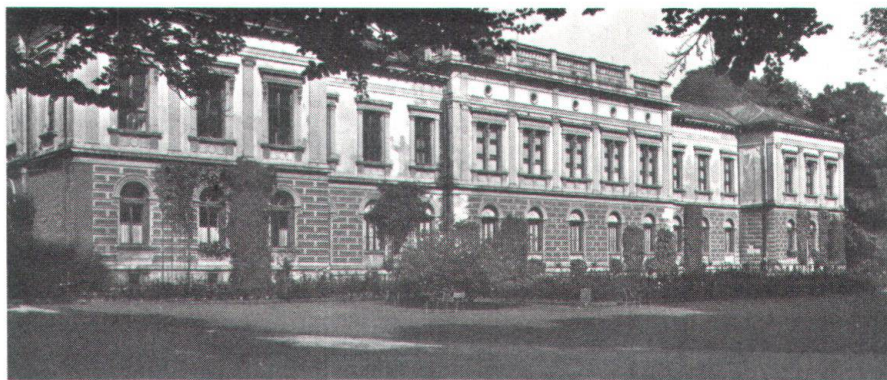
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ancien musée de St-Gall est un des édifices représentatifs de la fin du XIX^e siècle, dont cette ville est fort riche (photo Bamert).

Problème à St-Gall

Musée moderne dans du style 1900?

Depuis plus de cinquante ans rebondissent les discussions sur le sort du musée de St-Gall. Des associations, des comités d'initiative, des groupes d'experts surgissent et déposent des rapports. Cependant, on ne peut plus pénétrer dans cet «ancien musée», à cause des risques d'effondrement. Et dans l'attente d'un nouveau bâtiment, solution préconisée notamment par la société du Kunsthaus et par le Kunstverein, l'édifice créé de 1873 à 1877 par J.-C.Kunkler reste à l'abandon.

Apparemment, il faudrait que sur le plan politique, financier et technique, on prenne la relève des comités délibérants pour que les problèmes posés trouvent bientôt leur urgente solution. Ce tournant nous paraît proche depuis qu'une institution *dirigée et soutenue par la Ville* a été fondée. Entre-temps, les témoins de l'architecture d'un récent passé ont commencé à bénéficier à St-Gall d'une compréhension nouvelle. Les édifices représentatifs de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, inspirés de l'*historicisme* et du *Jugendstil* – dont St-Gall, naguère très prospère économiquement, est fort riche – connaissent maintenant une certaine faveur. Malheureusement, d'importants bâtiments dus à Kunkler, comme l'établissement d'assurances Helvetia et l'ancien théâtre municipal, ont été démolis.

Dans l'esprit de l'historicisme

L'«*ancien musée*», qui est peut-être l'œuvre la plus réussie de Kunkler, fut édifié dans une ville à la croissance explosive pour l'exposition d'une collection rapidement multipliée d'œuvres d'art et d'objets relevant des sciences naturelles, dans l'esprit de l'universalité de l'art et de la science. A peu près au même moment surgit le «quartier du musée», ensemble de maisons bourgeoises et d'édifices publics typiques, d'après un plan rigoureusement géométrique et des règles d'aménagement non moins strictes; c'est aujourd'hui encore un quartier intact et d'un haut niveau architectural et culturel. La ville de St-Gall, fortement orientée au XIX^e siècle – seulement alors? – vers le commerce, s'offrit une architecture

et un urbanisme de grande qualité, pour montrer son sens nouvellement éveillé, encore que tourné surtout vers le passé, de la culture. En ce même quartier surgirent en 1909 la «*Tonhalle*» («*Jugendstil*»), un des premiers édifices de Suisse alliant le fer et le béton, et en 1965 le nouveau *théâtre municipal* de Claude Paillard. C'est dans ce quartier le plus «culturel» de St-Gall que le musée de Kunkler attend sa restauration et sa réanimation.

Cet ancien musée s'inspire de l'*architecture de château* des XVIII^e et XIX^e siècles. Dans l'esprit de l'historicisme, c'est un mélange d'éléments façon Renaissance s'articulant en horizontales bien marquées, de revêtements de grès, de fenêtres plein cintre (au rez), de pilastres (au premier étage), et de frontons triangulaires à l'antique, ornés de bas-reliefs. Très allongé, il contient une suite linéaire, adaptée à la notion de musée, des cabinets et des longues pièces rectangulaires qui, au premier étage, se groupent autour d'une salle centrale dont la toiture



est en verrière. Des parois et des colonnades portantes caractérisent ce système architectural qui se prête aux usages les plus divers. La façade principale, à l'ouest, donne accès à une entrée monumentale avec vaste escalier sur deux étages.

Espace, forme et contenu

Vers 1920 déjà, la place disponible pour les collections serrées dans le musée ne suffisait plus, et des agrandissements s'imposaient. A peu près à la même époque s'élevèrent, surtout dans les milieux d'artistes, des résistances et des critiques contre «les musées qui imposent le respect». On les qualifiait de «tombeaux de l'art», formule qui exprimait bien le dédain éprouvé pour l'institution. Ces critiques allaient de pair avec un plaidoyer pour les expositions temporaires, de *derne et de la création d'avant-garde*. La demande de locaux plus vastes pour les expositions temporaires, de suppression du faste architectural bourgeois, et d'accès pour un plus large public, firent naître l'idée

d'un nouveau bâtiment, qui fût l'expression de cet esprit nouveau.

Esprit qui exige l'accord intime du contenant et du contenu. Les milieux partisans de la nouvelle conception en vinrent à cette conclusion: l'espace «rigide» du musée ne se prête pas aux expositions temporaires, et «ce vieux musée n'est digne de conservation ni du point de vue architectural, ni du point de vue «Heimatschutz».

Le quatrième âge «classique» (?), ou, mieux, *l'âge de la protection du patrimoine architectural*, depuis les années soixante de notre siècle, marqué par une compréhension croissante de la valeur de ce patrimoine, se prononce véhémentement pour la conservation de l'édifice de Kunkler. L'idée que le contenant et le contenu sont intimement liés commence à passer. De fait, l'«ancien musée» constitue, dans son cadre urbain encore bien conservé, un monument absolument digne de protection. Les techniques les plus récentes de la protection des monuments offrent des solutions qui permettent de sauver des édifices même très mal en point. L'idée toute récente de démolir l'édifice et de le reconstituer dans sa forme originale, alors que ces solutions existent et que l'on assiste à une véritable renaissance de l'habileté artisanale, semble plutôt bizarre. Elle témoigne cependant de l'embarras éprouvé devant une autre sorte de problème:

Conception moderne

La conception moderne d'un musée est-elle réalisable dans l'édifice de Kunkler, et est-elle acceptable pour les générations à venir? Une commission d'étude a diffusé en 1972 une conception motivée et progressiste. Elle demande de la

Au premier étage, des cabinets et des longues pièces rectangulaires se groupent autour d'une salle centrale, dont la toiture est en verrière (photo Bamert).

† Ruedi Schatz

Dans l'exercice de son sport préféré, le canoë, Ruedi Schatz, conseiller national saint-gallois, a été victime le 13 mai, à l'âge de 54 ans, d'un accident mortel. Sa perte n'est pas seulement celle d'un compagnon aimé pour ses proches, d'un guide ferme et sûr pour la politique et l'économie; c'est aussi un dur coup pour la cause de la protection des sites dans notre pays.

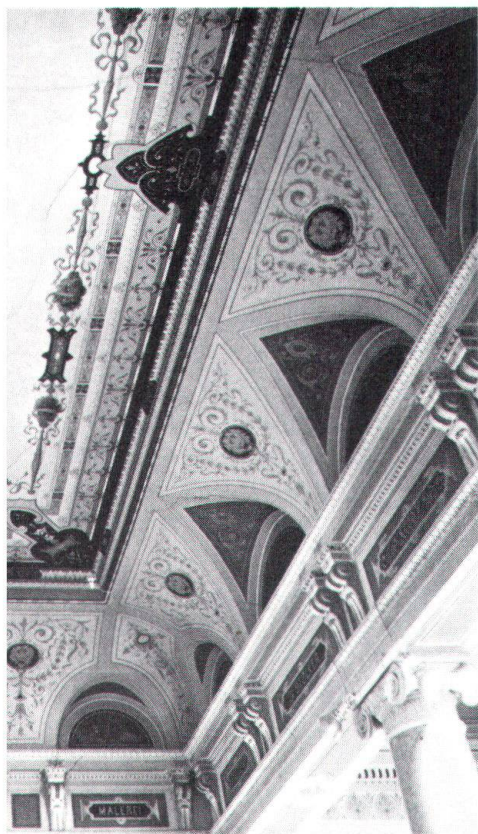
En tant que président de la Fondation suisse pour la protection du paysage, et comme membre de la commission de l'Ecu d'or de la LSP et de la LSPN, Ruedi Schatz a fortement contribué, dans de larges milieux, à une prise de conscience en faveur de notre environnement. Au Parlement fédéral et bien au-delà, il a pris de courageuses initiatives pour que notre désir commun de préserver les sites trouve des applications concrètes sur le plan politique.

Le défunt n'était pas homme à se contenter de belles phrases. Il mettait la main à la pâte, partout où des valeurs immatérielles étaient menacées, et s'engageait à fond, de toute sa personne, en gardant un esprit de tolérance et d'humanité. Nous disons merci à Ruedi Schatz pour sa largeur de vues et son inlassable activité. Elles et lui resteront pour nous, liegeurs du patrimoine national, un modèle!

Marco Badilatti

place pour les collections artistiques et d'histoire naturelle, des locaux appropriés pour les expositions temporaires et les artistes de Suisse orientale, et l'insertion dans l'édifice d'une Bibliothèque libre-service, de salles de conférences, de lecture et d'étude, et d'une cafétéria. L'attrait du musée serait renforcé par ces innovations.

Entre-temps, la Bibliothèque libre-service et les salles de conférences, de lecture et d'étude ont été logées dans l'ancien couvent Ste-Catherine



de St-Gall, remarquablement restauré. Les idées sont parfois rapidement dépassées. Mais le cas de Ste-Catherine montre aussi que la réanimation d'un monument historique est le meilleur moyen de le sauvegarder. Il y a déjà beaucoup d'exemples d'utilisation toute nouvelle dans des édifices du XVI^e au XVIII^e siècle. Pourquoi n'en ferait-on pas autant dans l'ancien musée de Kunkler? Les expositions organisées dans les «Kunsthallen» de Bâle, Berne et Aarau ont tout récemment montré que l'architecture historicisante peut se concilier avec les créations artistiques les plus modernes. Ed. Kienholz avait exposé de façon très remarquable, en 1971, ses «Intérieurs» dans les vieux locaux du «Kunsthaus» zuricois. En conclusion, les parties où la substance architecturale est intouchable, et celles où des changements peuvent être apportés, doivent être indiquées. La conservation des façades et du vestibule n'exclut pas une nouvelle utilisation. Pour répondre à un besoin croissant de locaux s'offre la possibilité d'une extension en sous-sol. Pourquoi ne pas chercher une *liaison souterraine* avec la «Tonhalle» et le théâtre voisins? C'est une zone où cabinets de lecture et restaurants sont à disposition. L'intérieur, architecturalement assez squelettique, pourrait être aménagé de manière à satisfaire à la technique actuelle des expositions. Les nouveautés de notre époque pourraient être introduites dans la zone souterraine comme dans l'intérieur, déjà propre aux utilisations les plus diverses. Communication entre le présent et le passé, comme dans des centaines de monuments d'art et d'histoire...

Robert Bamert

Voilà qui manquait encore!

Bientôt le toboggan géant?

Un télésiège grimpe du Sattel au Hochstuckli. Il est très fréquenté l'hiver, par les skieurs, mais beaucoup moins l'été, ce qui donne du souci à ses propriétaires. Aussi en sont-ils venus à l'idée de construire un toboggan géant.

Ce «machin» serait à peu près parallèle au télésiège et obligerait les adultes comme les enfants à utiliser ce dernier pour pouvoir ensuite faire des descentes. Le *gouvernement schwytois* est favorablement disposé à l'égard de cette «mesure de sauvetage»; il a donné à cette fin, en décembre dernier, une autorisation de défrichement.

La *Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage* (FSPAP) – et indirectement aussi la Ligue suisse du patrimoine, membre de ladite Fondation – a déposé le 25 janvier, au Tribunal fédéral, un recours de droit administratif contre cette décision. Elle tient à empêcher que la première demande de défrichement formulée dans notre pays pour un divertissement de cet acabit ne reçoive une réponse positive. Elle fait valoir dans son recours que «la décision relative à une installation de jeu d'une pareille ampleur revêt une importance primordiale.»

Il est compréhensible, en un sens, que des installations techniques destinées aux loisirs et au divertissement tendent à être exploitées commercialement; mais elles ne sont pas à leur place quand c'est aux dépens d'un *site principalement voué à l'économie agricole et forestière*. Dans son recours, la FSPAP s'exprime comme suit à propos de la fonction des campagnes en tant qu'espaces de délasserment: «Dans

un monde marqué par la technique et la spécialisation du travail, l'importance et la valeur du paysage pour le *délasserment* sont d'autant plus grandes que le site est plus proche de la nature intacte, c'est-à-dire que sont plus modestes les constructions ou installations sans rapport avec l'utilisation traditionnelle du lieu.» A cet égard, l'effet visuel joue un rôle, mais c'est surtout le *tapage* inhérent à ce genre d'amusement, et à toutes les installations qui lui sont liées, qui est déterminant.

L'*Inspection fédérale des forêts* arrive à la même conclusion: «Les toboggans géants sont destinés à cultiver la sensation et la publicité, et ne sont pas particulièrement bénéfiques à la santé. Ce sont des corps étrangers dans le paysage, dont ils compromettent la valeur de délasserment.»

Dans une lettre adressée aux gouvernements cantonaux, l'Inspection fédérale des forêts leur demande de *refuser les autorisations* de construire des toboggans géants, parce qu'ils ne répondent à aucun besoin d'intérêt général, mais portent atteinte à la valeur de délasserment des campagnes et des forêts, et constituent une exploitation accessoire nuisible à ces dernières. La législation fédérale sur la police des forêts permet d'empêcher la réalisation du projet du Sattel. Dans la demande d'autorisation de défrichement, on arguait en premier lieu de la nécessité de couvrir le *déficit estival du télésiège*. Il s'agit là d'un intérêt purement financier et non pas, comme le prévoit la loi susmentionnée, d'un besoin prépondérant qui prime l'intérêt de préserver la forêt et justifie une autorisation de défricher.

Elsbeth Steiner